

Difficile de s'y retrouver parmi tous les produits qui contiennent de la nicotine. Certains cherchent même à passer incognito pour séduire les consommateurs ! Voilà quelques infos sur les coupables histoire de mieux les démasquer.

# Des produits très suspects



## Le tabac à rouler

Il est moins cher que les cigarettes industrielles car il est moins taxé. Pourtant, quand il brûle, ses rejets de goudrons et de nicotine sont supérieurs ! Les buralistes ont aussi interdiction de le vendre aux mineurs.

## La cigarette

Ingrédient : papier et tabac. Quand elle brûle, elle rejette plus de 7000 substances toxiques dont au moins 60 peuvent provoquer des cancers. En France, il est illégal de vendre des cigarettes aux jeunes de moins de 18 ans. Fumer est également interdit dans certains lieux publics comme les restaurants, les transports ou les parcs fréquentés par des enfants.



# LE TABAC FUMÉ



## La chicha

Elle contient un mélange d'environ 30% de tabac et 70% de mélasse, miel et pulpe de fruits, chauffé grâce à du charbon. La fumée est refroidie dans de l'eau avant d'être inhalée mais elle reste nocive. La quantité de nicotine aspirée en 45 minutes équivaut à 10 cigarettes ! La chicha rejette aussi beaucoup de monoxyde de carbone, un gaz dangereux car il prend la place de l'oxygène dans le sang. En théorie, l'accès aux bars à chicha est interdit aux mineurs.



## Les cigares et cigarillos

Ils sont marrons car ils sont enroulés dans une feuille de tabac ou du papier brun. Contrairement aux cigarettes, leur fumée n'est pas censée être inhalée... ce qui ne signifie pas qu'ils sont moins nocifs ! Tout ce qui se fume est dangereux pour la santé. Les cigares et cigarillos sont interdits aux moins de 18 ans mais ils restent évidemment aussi dangereux après la majorité.



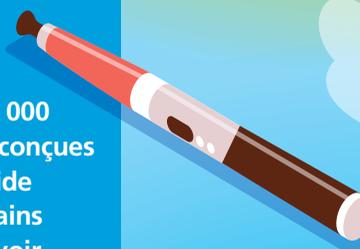
## Le tabac à mâcher (ou à priser)

Il se présente sous forme de feuilles à mâcher, comme un chewing-gum, et contient plus de nicotine que la cigarette. Les risques d'addiction sont donc élevés ! Le tabac à mâcher tache les dents, présente un risque élevé de cancer de la bouche et augmente les risques de crise cardiaque. Comme tous les tabacs, il est aussi interdit aux mineurs.

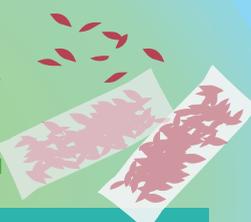


## La cigarette électronique

Il en existe plus de 70 000 références. Elles sont conçues pour chauffer un liquide grâce à une pile. Certains modèles ont un réservoir rechargeable. D'autres utilisent des cartouches jetables. La quantité de nicotine présente dans les liquides est très variable. Avec la cigarette électronique, il est impossible de connaître les composants de la vapeur inhalée et donc les effets sur la santé. Les cigarettes électroniques sont interdites dans certains pays comme l'Argentine, l'Egypte, le Brésil, l'Inde ou le Liban.



# LE TABAC NON FUMÉ



## Le snus

Aussi appelé snuff aux Etats-Unis. Vendu sous forme de poudre en sachet, il se place entre la lèvre et la gencive et se diffuse dans la bouche. Riche en nicotine, il s'attaque directement au cerveau et rend les consommateurs accros. Il peut donner des cancers de la bouche et du système digestif. Le snus est interdit dans tous les pays de l'Union européenne, sauf en Suède où il est très populaire, surtout auprès des jeunes.

## La puff

Cette cigarette électronique jetable aux goûts acidulés est interdite aux mineurs mais avec ses packagings colorés, elle est pensée pour eux. Même si elle contient peu de nicotine, elle suffit à développer une addiction et pousser les adolescents à devenir des consommateurs d'autres produits du tabac. Danger assuré !



# LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES



## A chaque pays sa spécialité

Aussi dangereux soit-il, le tabac fait partie de la culture de nombreux pays. En Inde, les marchands vendent des cigarettes fines, composées de feuilles semblables à celles d'eucalyptus et de tabac pur, aromatisé ou mixé avec des herbes. Les bidis ont l'air naturelles mais elles contiennent

plus de nicotine, de goudrons et de produits chimiques que les cigarettes ! Aux Emirats, les hommes fument la medwak, une pipe contenant du dokha, un tabac dont les feuilles vertes sont déchiquetées et vendues en flocons. Les Algériens placent la chemma entre leurs dents et leur lèvre. C'est un mélange de feuilles de tabac séchées et de cendre de bois de figuier.